



NAISSANCES - BIENVENUS AUX NOUVEAUX VENUS DE NOTRE COMMUNE

- Rayane ACHOUR né le 10/09/2020 au foyer de Rachel Ialynko et Yanis Achour.
- Angelina SERRE née le 28/09/2020 au foyer de Laura Bosse et Jonathan Serre.

MARIAGE - TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR

Le 24 octobre 2020 à Cordéac, M. MANIVIT Pierre et M^{me} JAULMES Christine se sont unis par le mariage.

DÉCÈS - LEUR SOUVENIR DEMEURE

Nous saluons la mémoire de 9 de nos concitoyens de Châtel-en-Trièves qui nous ont quittés en 2020.

l'écho du Châtel
BULLETIN MUNICIPAL



NUMÉROS UTILES

Pompiers.....	18	Conseil en dehors des heures	
Gendarmerie.....	17	d'ouverture des cabinets médicaux.....	08 10 15 33 33
SAMU.....	15	Assistante sociale (M ^{me} Pietra).....	04 76 34 64 94
Mairie.....	04 76 34 92 79	PMI (protection maternelle et infantile).....	04 76 34 64 94
Pharmacie de garde.....	3915	Conseillère en économie sociale et familiale....	04 76 34 64 94
SIAD.....	04 76 34 67 83	Communauté de communes.....	04 76 34 11 22
ADMR.....	04 76 34 66 67	Astreintes mairie (problèmes techniques	
		et de sécurité urgents).....	04 76 34 83 04

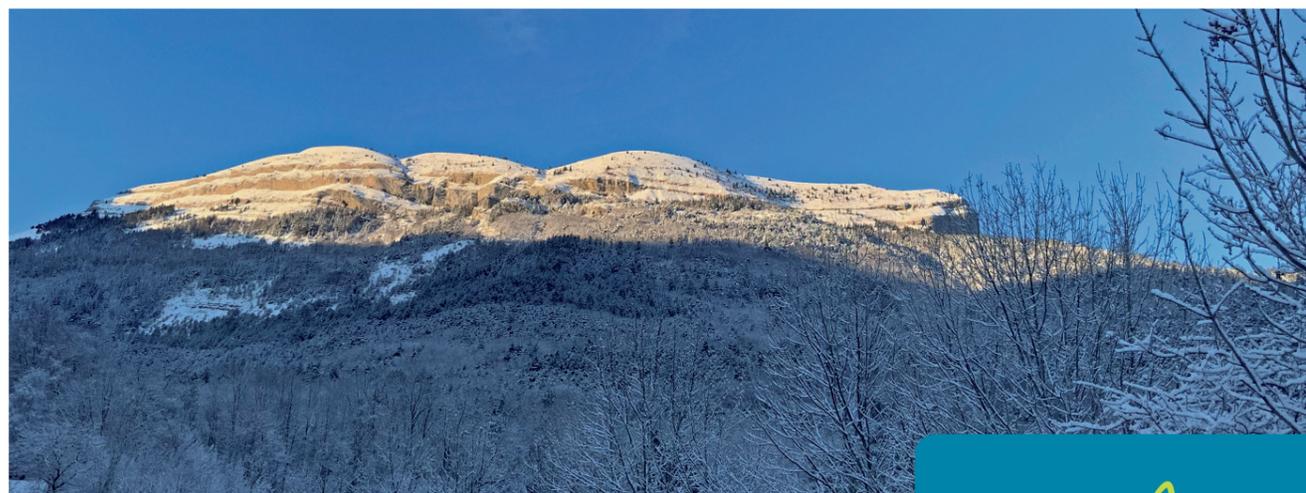
LE MOT DU MAIRE

FANNY LACROIX, MAIRE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,
Pour ce premier bulletin d'information communal, je souhaite revenir sur les principales actions que nous avons réalisées avec le conseil pendant ces premiers mois de notre mandat, et sur les sujets majeurs qui m'ont interpellée : comme vous le savez, ces premiers mois d'exercice ont été consacrés à la mise en place de notre nouvelle organisation et à la relance des activités communales dans le cadre du Covid-19. En effet, deux-tiers des élus sont nouveaux. Nous avons donc pris le temps nécessaire de la rencontre avec les services, de la compréhension du fonctionnement de la commune, car chaque conseiller a une place qui compte dans mon équipe et exerce une délégation de compétence

en autonomie. Nous avons aussi fait sortir progressivement la commune du confinement dans le contexte sanitaire du Covid-19 : reprise progressive de l'école, réouverture de la mairie, reprise des chantiers nécessaire pour la relance économique de notre territoire, organisation de premiers événements publics dans le cadre du dispositif sanitaire national. Nous avons mis cœur à la tâche pour comprendre les règles et pour « continuer à vivre avec » car nul ne sait aujourd'hui combien de temps encore nous devons composer avec le virus. Nous avons été aussi présents dans la gestion des risques majeurs. À pied d'œuvre le jour de la crue torrentielle de Chalanne le 10 août dernier. Sur le terrain à évaluer et à prendre des décisions rapides pour la protection de notre population. Je tiens à remercier chaleureusement notre entreprise locale Trièves Travaux, qui a accepté de venir le soir même dégager les matériaux, pour sa réactivité et son sens du service public. Mais cette intervention ne nous fait pas oublier toute la gestion préventive pour faire en sorte que ce type d'événement ne soit pas notre lot commun. Avec

mon équipe, nous avons interpellé vivement les services en charge de la gestion de nos torrents : le SYMBHI, le RTM (Service spécialisé de l'ONF). Un rapport a été finalisé 3 jours après l'événement, faisant ressortir des pistes d'action. Vous pouvez compter sur ma plus grande vigilance dans le suivi de l'application de ces mesures car la protection de la population est notre priorité. En ce début de mandat, j'ai bien pris la mesure d'une autre problématique majeure pour notre commune : celle du loup. Nous avons été victimes de nombreuses attaques depuis le 15 mars 2020. À chaque fois, j'ai pris le temps d'aller à la rencontre de nos éleveurs. J'ai écouté avec attention leurs remarques, leur ressenti, leur émotion. J'ai appris. Aujourd'hui je me dis que nous devons faire en sorte que les mesures de protection de la biodiversité soient composées sur les territoires, au plus près des acteurs premiers concernés, dans une intelligence de terrain. Que l'écologie n'a de sens global si elle n'est pas humaniste, si elle n'intègre pas dans sa réflexion les êtres humains, le respect de leur lieu de vie, de leur travail. Vous pouvez compter sur ma



Directrice de la publication : Fanny Lacroix / Comité de Rédaction : Florence Blanchet, Alexia Guillet, Christian Jacquet, René Barthalay / Ont aussi participé à ce numéro (textes et photos) : J.P. Agresti, H. Labadie, J-L. Serre, D. Vétier, M. Bois, M. Bosse, Laure Gherrabti, N. Rossi, P. Gonsolin, D. Patruno, Catherine Arnaud... et les associations de la commune / Mise en page : S. Basso / Imprimerie : Papeterie Le Fusain La Mure.



BULLETIN MUNICIPAL
COMMUNE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES
ISSN 2681-7802

- 03 EN DIRECT DE LA MAIRIE
- 10 VIE LOCALE
- 12 LE COIN DES ASSOCIATIONS
- 15 PORTRAIT DE...
- 16 INFORMATIONS DIVERSES



MAIRIE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES – 04 76 34 92 79
accueil@chatel-en-trieves.fr – www.chatel-en-trieves.fr

détermination pour faire entendre cette voix auprès de l'État et de nos parlementaires.

Nous avons été à l'affût des initiatives contribuant à la dynamisation de nos villages et nous avons tenté de faciliter les démarches des porteurs de projets dans leur engagement sur Châtel-en-Trièves. C'est avec grand plaisir que nous avons accompagné l'installation sur notre place publique de « l'Asado grill restaurant » pendant les mois d'août et de septembre. Une première expérimentation de l'ouverture d'un restaurant sur notre commune pendant la période estivale qui nous permettra aussi de guider notre réflexion communale sur l'ouverture d'un lieu de restauration collective ouvert à tous sur Cordéac.

Nous avons été aussi à l'écoute de la compagnie « Théâtre Talabar » qui conçoit et joue des spectacles de marionnettes. À la recherche d'un nouveau local, la municipalité l'a accueillie provisoirement dans les locaux de l'ancienne mairie de Saint-Sébastien. Bientôt, les marionnettistes prendront place dans la salle « Papillons » de l'Espace Pierre Arnaud. Nous avons rencontré les deux artistes, Sandrine et Marie, et avons découvert avec émerveillement leur univers et leur art créatif. Nous croyons collectivement que le développement de cette activité autour de la marionnette est une forte opportunité pour notre commune de développer une activité de découverte culturelle et de tourisme sur les 4 saisons. 5 membres du conseil municipal, accompagnés de Marie et Sandrine, se sont rendus au « Petit Pays » pour découvrir le Parc des Épouvantails. Nous nous sommes nourris de cette expérience unique où l'art et la poésie ont pris possession de l'espace public,

créant des cheminements d'intérêt touristique sur la commune d'Andilly. La compagnie Talabar est prête à s'investir avec nous dans un projet que nous souhaitons ouvert à tous. Vous serez appelés à venir contribuer à ce projet merveilleux dès que nous sortirons du confinement. Mais d'ores et déjà, nous travaillons à la réalisation d'une première exposition dans les locaux de l'ancienne mairie de Saint-Sébastien, qui sera prête à accueillir petits et grands pour les fêtes de Noël. Une manière pour nous de continuer à rêver malgré ce lourd contexte, dans notre commune des possibles.

Enfin, nous avons ouvert la séquence démocratique autour du devenir de l'ancienne école de garçons de Cordéac. Vous avez été nombreux à être présents à la première réunion publique, ce qui nous a conforté dans notre volonté de porter ce que sera la réalisation de notre mandat. Ensemble, en conscience, nous avons su prendre la sage décision de ne pas réaliser dans ce bâtiment une école maternelle, les effectifs étant pour l'instant trop fragiles pour engager un tel projet. Nous avons convenu, ensemble, d'engager un travail pour définir les futurs usages du site qui deviendra un lieu de vivre-ensemble. Bras de fer contre la désertification rurale. Cantine, restaurant ouvert à tous, annexe de l'épicerie, point relais de notre médiathèque, salle associative... les idées ont été riches pour redonner vie au cœur du village. Le second confinement m'a contraint à retarder l'organisation des ateliers participatifs avec le groupe d'une quinzaine de citoyens volontaires. Mais nous ouvrirons ce travail si enthousiasmant dès que nous en sortirons.

Si la vie de la commune est le cœur de notre engagement, nous avons conscience, avec l'ensemble du

Conseil municipal, de la nécessité d'inscrire nos actions et notre pensée dans des organisations plus vastes, où des décisions importantes sont prises. Pour cela, j'ai accepté, suite à la sollicitation du Président Jérôme Fauconnier, d'intégrer la gouvernance de la Communauté de Communes du Trièves, étant aujourd'hui la 6^{ème} Vice-Présidente déléguée au tourisme. A ce titre, je suis présente à l'ensemble des réunions du bureau exécutif de la Communauté de Communes, ce qui permet à Châtel-en-Trièves d'être à l'avant-poste des politiques décidées sur le territoire Trièves.

Au-delà même, j'ai décidé d'intégrer le conseil d'administration de l'Association des Maires Ruraux de France, entrée entérinée lors de l'Assemblée générale du 14 novembre 2020. Ainsi Châtel-en-Trièves sera dans le tour de table pour faire entendre sa voix au plus haut sommet de l'État. Dans une relation étroite avec Mme la Ministre Jacqueline Gourault et le nouveau secrétaire d'Etat à la ruralité, Joël Giraud, vigilant à la prise en compte des particularismes de la ruralité et de la montagne.

Mes Chères concitoyennes, mes Chers concitoyens, certes nous vivons des moments difficiles qui affectent profondément la vie de chacun d'entre nous. Cela nécessite que nous restions attentifs plus que jamais à nos voisins, à nos proches, à ceux qui, seuls, parfois isolés, traversent cette épreuve, encore plus éprouvés qu'auparavant. À l'ensemble de notre communauté, dans l'attente de jours meilleurs, je vous adresse à tous mes plus chaleureuses attentions. Prenez soin de vous.



LA FAMILLE THÉRON-DELICOURT

La famille Théron-Delicourt s'est installée fin août à Saint-Sébastien, suite à la mutation de Clément.

Élodie ayant de la famille sur le plateau matheysin et ayant déjà passé des vacances à Clelles, le choix de s'installer dans le Trièves s'est naturellement imposé. D'autant qu'à la suite de sa reconversion professionnelle, Clément, qui était formateur en nucléaire à Bugey (01), a pris son poste au barrage EDF de Corps et à la centrale hydroélectrique de Cordéac le 1^{er} juin 2020. Il fut difficile pour Clément de trouver un logement pour sa famille restée à l'Isle d'Abeau (prix des maisons élevé dans le secteur Trièves-Matheysine et peu de locations privées). Élodie et Clément ont finalement trouvé un logement communal libre à Saint-Sébastien. Leurs passions communes de la montagne, de la randonnée, de l'escalade, de l'alpinisme et du VTT les ont confortés dans leur décision.

C'est au début du mois de juillet dernier qu'ils ont rencontré Fanny Lacroix. Cette rencontre fut déterminante dans leur parcours. Madame la Maire leur a en effet présenté les enjeux de la commune, et cela les a décidés à vouloir s'y investir. Pour Élodie, l'épicerie « solidaire » est un plus dans le fonctionnement de la commune, de même que les habitants accueillants, souriants et ouverts. Elle et son compagnon apprécient également la lettre mensuelle d'informations de Madame la Maire.

Avant même d'emménager, leurs enfants ont adoré le jardin partagé, et encore maintenant ils y passent plus de temps que dans leur propre jardin. Ils ont rencontré Joëlle, qui leur a donné envie de s'investir dans l'association « Graines de partage » grâce à ses connaissances et à l'entraide dont elle a fait preuve. La situation centrale du jardin leur a également permis de faire d'autres rencontres tout aussi enrichissantes. En cohérence avec leur choix d'habitat communal, leur fille Elsa est entrée au CP à l'école de Châtel-en-Trièves au mois de septembre dernier.

Au départ, Clément se posait des questions sur la classe unique, Élodie pas du tout ! Au final, tout se passe très bien. Ils apprécient le petit effectif de la classe (17 élèves au lieu de 30 à l'Isle d'Abeau), l'entraide entre les élèves, l'absence de clivages entre les différents niveaux, les relations avec l'enseignante et les parents.

D'ailleurs, Elsa s'est inscrite au périscolaire malgré la disponibilité de sa maman.

Titouan, lui, a intégré la classe de petite section à l'école maternelle de Mens. Il est tout fier de prendre le car avec les collégiens.

Pour suivre son compagnon, Élodie a démissionné de son poste de préventrice santé et sécurité chez Suez Eaux. Elle est en reconversion professionnelle pour devenir naturopathe, portant un très fort intérêt aux plantes médicinales et sauvages comestibles.



Quant à lui, Clément est depuis longtemps passionné d'apiculture, car son arrière-grand-mère possédait des ruches paniers en paille, en Corse.

En arrivant à l'Isle d'Abeau en 2010, il a repris des ruches. Il a également construit des ruches vitrées pour faire des animations auprès des enfants de son quartier. Pour lui, l'apiculture permet de porter un regard différent sur la nature, d'avoir une sensibilité autre, de rencontrer et d'échanger avec les gens. Mais c'est difficile de se reconverter en apiculteur professionnel ! Ses 9 ruches l'ont suivi à Châtel-en-Trièves et, quand il a cherché un emplacement pour elles, Jean-Pierre Agresti l'a aidé à trouver le terrain. À terme, Clément souhaiterait intervenir auprès des enfants de l'école de Châtel-en-Trièves.

La famille Théron-Delicourt souhaiterait maintenant trouver un terrain sur la commune et y construire sa propre maison.



COMITÉ DES FÊTES DE CORDEAC

cdfcordeac@gmail.com / [f Comité des fêtes de Cordéac](#)

En raison des conditions sanitaires, le Comité des fêtes n'a pu qu'organiser la fête de l'alpage de Bachilianne le 15 août dernier. Celle-ci s'est bien déroulée, tout le monde ayant, par ailleurs, joué le jeu quant au respect des gestes barrière. Ce fut à nouveau un plaisir partagé avec une météo très favorable. Nous avons programmé une cuisson au four en octobre qui a dû être annulée. Nous restons prêts à organiser d'autres manifestations dès que cela sera possible. En dépit de la situation, nous vous souhaitons une bonne fin d'année.

STÉPHANE GOUBET
POUR LE COMITÉ DES FÊTES

GRAINES DE PARTAGE

grainesdepartage@laposte.net / Joëlle : 04 76 34 66 05 / Élodie : 06 85 92 14 38

L'idée d'un Jardin Partagé a émergé lors des ateliers participatifs organisés par la mairie, à l'occasion de la réhabilitation du Domaine de Talon. À l'initiative de quelques personnes, une rencontre avait été proposée aux habitants intéressés. L'association « Graines de Partage » est née en 2017, et une parcelle du Domaine de Talon lui a été attribuée, par une convention signée avec la mairie. *« L'esprit » de notre association est, pour reprendre une formule d'une émission de radio sur France Inter, « Rapprocher les hommes en les rapprochant de la nature »* (CO2monamour).

Ce petit coin de nature, nous avons à cœur d'en prendre soin, de le mettre en valeur et de l'enrichir à travers nos activités de jardinage et nos aménagements. Nous nous inspirons des démarches écologiques de personnes plus expertes que nous. C'est l'occasion d'enrichir nos connaissances et d'expérimenter différentes façons de faire, dans le plaisir et la convivialité. Nous avons envie que ce soit un lieu où l'on se sente bien, accueillant pour les visiteurs

(membres ou non de l'association) et respecté par tous. Nous avons dès le départ associé les enfants et les ados pour recueillir leurs idées : les jeux et les activités de découvertes sont autant d'occasions pour eux de fréquenter les jardins. Nous souhaitons aussi nous impliquer dans la vie sociale locale, et nous étions présents lors de certaines manifestations : fêtes du village, troc de plants, concerts... L'association suit le rythme de ses membres, ce ne sont pas toujours les mêmes qui la font vivre. Nous accueillons les nouveaux avec plaisir, et les projets ne manquent pas !

Témoignage d'Élodie, nouvellement arrivée : « Le jardin partagé est un lieu agréable, ouvert, accueillant, on s'y sent tout de suite à son aise.

Dès que nous avons emménagé, nos enfants ont investi le jardin et aujourd'hui ils vont y jouer quasi quotidiennement. Ils jouent dans les cabanes, observent les insectes et les fleurs, se transforment en apprentis jardiniers. Le fait de ramasser eux-mêmes les légumes leur donne un tout autre goût une fois dans l'assiette ! Pour nous, le jardin a été aussi une formidable occasion de rencontrer nos voisins et de sympathiser rapidement avec eux ! » Vous l'aurez compris, n'hésitez pas à venir aux Jardins Partagés, pour y goûter un moment de ressourcement dans la tranquillité ou la rencontre, et nous espérons qu'après cette période qui impacte nos relations sociales, nous retrouverons la joie du vivre ensemble et les repas partagés !



PROGRAMME DE VOIRIE 2020

Malgré la crise sanitaire et le confinement du mois de mars, qui a ralenti considérablement l'activité, le programme de voirie 2020 a pu être réalisé dans sa totalité.

PROGRAMME DE FONCTIONNEMENT

Nous avons budgété 52 000 euros. Ce qui a permis de réaliser les actions suivantes :

- Le fauchage des accotements des voies
- L'élagage
- Le bouchage de trous
- Le déneigement
- Réalisation d'une plate-forme au départ du chemin des Gachets pour permettre au car scolaire, aux engins agricoles ou de travaux publics de faire demi-tour plus facilement.
- Fin du programme 2019 qui avait été interrompu par les pluies diluviennes du mois de novembre. Il s'agit du reprofilage et du compactage des chemins empierrés. Sont concernés : sur le site de Saint-Sébastien : le chemin de Souville ; sur le site de Cordéac : le chemin de l'Erette et des Pavés.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Ce programme concerne les gros travaux de voirie.

- Cette année, nous sommes intervenus sur le chemin de la Peyre, qui a énormément souffert lors des travaux de réfection du réseau d'eau : remise en forme et revêtement en enrobé sur une grande partie.
- Le parking devant la maison médicale a fait l'objet d'une remise en forme ainsi que d'un revêtement en enrobé. Une place dédiée aux personnes à mobilité réduite ainsi que des places pour les patients ont été matérialisées.
- Le parking de la mairie a été agrandi.

Pour tous ces travaux : c'est l'entreprise « Trièves Travaux » qui a été retenue à l'appel d'offres pour la somme de 53 910 euros.

- Acquisition d'un engin de déneigement : depuis plus de 40 ans qu'il parcourait et déneigeait les chemins de la commune historique de Saint-Sébastien, on aurait pu penser qu'il faisait partie des meubles...



... Hélas, tout a une fin. À l'automne 2019, le chef de service du contrôle technique nous a fait savoir que notre Unimog ne serait plus reçu en 2020. La saleuse était aussi obsolète. C'est pourquoi nous avons remplacé l'Unimog par un petit camion plus polyvalent, avec une saleuse amovible répondant aux normes en vigueur, en maîtrisant la quantité de sel au m². Par ailleurs, l'étrave du camion est équipée d'une lame en caoutchouc ; ce qui nous permettra d'intervenir sur les places revêtues de béton désactivé. Il sera également plus adapté pour déneiger lors de faibles chutes de neige mouillée, préservant ainsi la voirie. Hors saison hivernale, la saleuse et l'étrave seront déposées ; nous pourrions alors nous en servir comme d'un petit camion. Le coût de cette acquisition s'élève à 67 800 euros HT. L'Unimog a été repris pour la somme de 3800 euros HT. Le département nous a octroyé une subvention de 5340 euros. Il reste à la charge de la commune 58 660 euros. L'entretien de la voirie ainsi qu'un déneigement de qualité sont une volonté affirmée au sein de la nouvelle équipe municipale.

HERVÉ LABADIE
MAIRE DÉLÉGUÉ DE SAINT-SÉBASTIEN

L'ÉCOLE DE CHÂTEL

L'école publique de Châtel-en-Trièves est un enjeu très fort pour la commune. La décision de son maintien a permis de préserver un lieu de vie inestimable où se forment les futurs adultes et citoyens de demain.



Suite à la fusion de communes, depuis la rentrée 2017, les enfants de Cordéac et de Saint-Sébastien se retrouvent dans l'école primaire située à Cordéac. En septembre dernier, 17 élèves du CP au CM2 ont repris avec joie le chemin de l'école. Ils ont pu y retrouver Fabienne DINNE, leur enseignante, que nous remercions par ailleurs chaleureusement pour sa coopération, son engagement et sa confiance.

Les plus jeunes enfants de Châtel, une dizaine, sont scolarisés à l'école maternelle de Mens. Une prospection sur les trois années à venir permet de conforter ces effectifs. Une belle pérennité pour notre école ! D'autant que de nouvelles familles s'installent dans notre village.

La nouvelle municipalité, dans la continuité du mandat précédent, soutient également la semaine de 4 jours et demi d'enseignement. Ainsi, les enfants scolarisés à Châtel, n'ont pas classe le jeudi après-midi mais peuvent participer gratuitement aux temps d'activité périscolaire (TAP). Les TAP sont menés par des intervenants extérieurs en collaboration avec le personnel du service d'animation de la commune. Ces TAP permettent la découverte et une ouverture sur le monde dans différents domaines : le sport, les arts, le monde animal, la technologie... La participation de presque tous les enfants aux TAP présume de la qualité de ces prestations.

La commune de Châtel s'attache à offrir **des services de qualité aux enfants scolarisés à l'école, tant au niveau du transport, de la restauration scolaire, qu'au niveau des temps d'accueil périscolaires**. C'est pourquoi nous travaillons actuellement à l'amélioration de la salle polyvalente (ancienne cure), qui accueille les enfants pendant la pause méridienne, la garderie du matin, les ateliers du soir et les TAP. En effet, cette dernière ne présente pas de conditions optimales quant aux usages auxquels elle est dédiée : couloir commun aux habitants et au périscolaire, salle bruyante car mauvaise acoustique, pas assez de sanitaires... Un travail en collaboration avec le cabinet d'architectes RA2 est donc en cours. Une réflexion a été engagée sur la création d'un accès indépendant pour les logements afin de dissocier les usages public et privé. Des travaux sont prévus au niveau des sanitaires, qui seront équipés de points d'eau et de toilettes adaptés aux enfants plus jeunes, afin de permettre l'éventuel accueil d'enfants d'âge maternel le mercredi matin. De plus, un travail sera effectué sur la salle principale afin d'obtenir une meilleure acoustique, propice à des repas plus sereins, dans le calme. Un changement des huisseries et l'isolation par l'intérieur de la salle du rez-de-chaussée sont également prévus. Le mode de chauffage de l'ensemble du bâtiment doit enfin être modifié (chaudière à granulés). Ces travaux offriront ainsi la possibilité d'obtenir des espaces modulables selon les activités et les besoins.

FLORENCE BLANCHET, ADJOINTE,
DÉLÉGUÉE À LA VIE SCOLAIRE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

LE VAL D'AKOR

04 76 34 90 82

Pour ceux qui ne le savent pas encore, le Val d'Akor est une maison familiale des Restos du Coeur qui accueille des personnes, des familles pour des vacances, des séjours de ressourcement, des groupes de personnes en chantiers de réinsertion, des enfants issus de foyers sociaux et éducatifs, des mères isolées... Ce lieu existe sur notre commune depuis une trentaine d'années et a apporté beaucoup de joie à ceux qui y ont séjourné, car il propose un accompagnement humain chaleureux et des activités diverses et variées en lien avec notre environnement tout au long de l'année.

Cette maison est financée pour une grande partie par l'Association Nationale des Restos du Coeur, et pour le reste, par la participation des résidents (chèques-vacances) ou par des subventions diverses. Pour en améliorer le fonctionnement, un audit a été demandé par le Bureau National. Après une année de réflexion commune avec le Bureau National, un nouveau projet social va naître, toujours dans un esprit d'accueil et d'aide aux plus démunis. Le Val d'Akor continuera à exister avec quelques améliorations des locaux pour élargir les possibilités d'accueil à d'autres publics.

Cette année 2020, malgré les restrictions imposées par la situation sanitaire et les nombreuses annulations de séjours dues à la crainte du virus, le Val d'Akor a pu assurer sa fonction d'accueil avec trois salariés polyvalents (assurant l'animation, la cuisine, les veilles de nuit et les transports,...) épaulés par des bénévoles dynamiques et dévoués. La maison a reçu cet été des personnes venant de plusieurs coins de France, 15 de la région nîmoise, des travailleurs lorrains de chantiers de réinsertion, des gens de Chartres, d'Annecy, du Grésivaudan, d'Annonay et un groupe de 6 personnes des foyers Sud-Isère de l'AFIPH...

Le nouveau projet social est en cours d'élaboration, la maison est actuellement fermée et nous espérons reprendre au plus tôt nos activités. Cependant, Jean Yves assurera la permanence pendant cette période d'interruption.

NB : toute personne désirant visiter la maison peut le faire en appelant au Val d'Akor au 04 76 34 90 82.

Si cette aventure vous intéresse, nous accueillons toute bonne volonté bénévole évidemment !



POUR LE VAL
D'AKOR, JACKIE
ET JOËLLE

CINÉCHÂTEL

cine.chatel@gmail.com



2020 année confinée pour Cinéchatel.

Voilà une nouvelle période d'austérité qui s'ouvre. Les salles de cinéma pouvaient encore tirer leur épingle du jeu en respectant les règles de distanciation. La nôtre, quoique toute petite, n'a pas dérogé à la règle, et nous avons pu projeter 7 films depuis le mois de juillet, fin du premier confinement. La fréquentation n'a pas été des plus spectaculaires, mais nous avons eu, au moins la consolation, de ne pas avoir à refuser de monde à l'entrée pour respecter les normes Covid !

Une exception cependant : notre première séance plein air avec « L'Appel de la Forêt » a eu un franc succès. Il se trouve que c'était aussi notre première séance post-confinement, par un beau soir de juillet où le vent menaçant a eu la courtoisie de nous laisser hisser notre écran géant, dans la cour de l'école de Cordéac ! Et ce soir-là, malgré la fraîcheur « raccord » comme on dit au ciné, plus de 30 spectateurs se sont sentis transportés en Alaska, assis confortablement dans les nouveaux fauteuils de l'Écran Vagabond ! Ce fut un bel appel, un beau rappel à sortir de chez soi après des semaines de claustration. Un bel appel aussi, pour notre petite équipe, à continuer, à persévérer pour apporter de la convivialité dans notre village, pour maintenir vivant le « grand » cinéma à notre petite échelle.

Oui mais... Une nouvelle période de confinement s'ouvre et les « Établissements Recevant du Public » aux activités non essentielles sont priés de baisser le rideau. Fermer boutique jusqu'à nouvel ordre. Notre projection prévue en novembre, « Adieu les cons », ne passera pas. Mais paraît-il, si la plus stricte observance des règles est appliquée, alors Noël sera peut-être sauvé, et en cette période il nous est arrivé de faire quelques projections surprises. Mais il est trop tôt pour les dévoiler... En attendant protégez-vous et surtout portez-vous bien !

Article écrit un certain 29 octobre, quelques heures avant le re-confinement.

TOM JAIL POUR L'ÉQUIPE DE CINÉCHÂTEL

CAFÉPICERIE O'TALON

assotalon@gmail.com / 04 76 34 83 05
www.otalon.org

Petit rappel historique : après plusieurs années de préparation, les bénévoles répartis en plusieurs commissions ont permis au cafépicerie associatif O'Talon d'ouvrir ses portes le 17 juillet 2019. Cette action a pu voir le jour grâce au soutien de la commune de Châtel-en-Trièves, de l'Europe, de la Caisse d'Allocations Familiales et du Département. Sa conception citoyenne s'appuie sur un fort esprit associatif et une volonté de créer un lieu de rencontre et d'échange : « la création, le développement et la gestion d'un lieu de convivialité et de service (...) de proximité », en travaillant autant que possible en partenariat avec les producteurs locaux.

Un premier salarié, Erick, a été recruté en juin 2019 et a assuré avec succès sa prise de poste, l'accueil des clients et la gestion du lieu en travaillant quasi systématiquement avec un des bénévoles assurant des permanences pendant les horaires d'ouverture. L'association a aussi accueilli Alicia et Louisa, 2 stagiaires ainsi que Léonie et Émilie en juillet et août 2020.

Les résultats de la première année d'activité sont très positifs financièrement, socialement, culturellement et relationnellement. Les habitants de Châtel-en-Trièves ont pu profiter de l'épicerie et de moments partagés autour d'un verre dans la chaleur du local ou la quiétude de la terrasse. Différentes animations ont rassemblé des populations de tout âge : matinées tricote papote, mercredis café des enfants et après-midi lectures crêpes, concours de confitures et dégustations, ateliers origami et confection de masques, soirées jeux de réflexion et de cartes. Des publics en nombre se sont réunis autour de plusieurs événements culturels (lectures, concerts, théâtre... comme Bleu comme orange, Madame Zola, la Clique du Trièves, Giono en Trièves, Virgilio...) mais



aussi lors de ce fabuleux partage que fût l'apéro huitres du 22 décembre 2019. Malheureusement la crise sanitaire nous a contraints, depuis ce début d'année 2020, à mettre un terme à tout ceci. Pourtant, nombreux sont ceux qui ont mesuré lors du premier confinement le service (public) rendu par l'épicerie en tant que source d'approvisionnement de proximité.

Financièrement, les recettes générées et l'aide financière de nos partenaires ont permis, sur l'activité en 2019, de dégager un excédent significatif. Depuis octobre 2020, Caroline a intégré l'équipe de O'Talon. Ce recrutement, a pour objectif d'élargir les missions confiées et d'accroître leurs champs de compétences.

La dernière Assemblée Générale de l'association a élu un nouveau Conseil d'Administration dont la 1^{ère} décision sera de créer un groupe de réflexion sur le devenir et la pérennité du Cafépicerie. Parallèlement, un outil de travail identique a été mis en place au sein du Conseil Municipal de Châtel-en-Trièves. L'objectif est de confronter les conclusions de ces deux groupes afin de définir de nouvelles lignes stratégiques sur le sujet. Ce premier bilan montre, comme nous l'avions décelé, que le cafépicerie associatif O'Talon répond à un réel besoin sur le plan de la vie locale. La période de confinement du premier semestre 2020 avec la forte fréquentation de l'épicerie (le bar, évidemment, étant resté fermé) souligne à quel point le cafépicerie s'inscrit dans une dynamique solidaire et citoyenne. Souhaitons donc longue vie à ce projet qui a permis d'accroître les échanges et les interactions locales, en pariant que les qualités conviviales et citoyenne de ce lieu en seront longtemps sa marque.

L'ÉQUIPE O'TALON



LE VILLAGE DES MARIONNETTES

Hélène Colombani, adjointe sortante, nous l'avait chaleureusement recommandée. Au printemps 2019, la compagnie THÉÂTRE TALABAR venait chercher du côté de Châtel-en-Trièves, une solution de relogement de son atelier de confection et de répétitions des spectacles de marionnettes que Sandrine et Marie offrent aux enfants, et à chaque adulte encore aujourd'hui habité par l'enfance.

Peut-être avez-vous seulement distingué dans la pénombre de leurs nuits étoilées de contes, leur visage lorsque les jours s'éteignent à l'approche des fêtes de fin d'année. Vous étiez entrés comme on entre dans cette histoire de Gulliver, géants accompagnés de vos enfants, de vos petits-enfants, ensemble redevenus lilliputiens aux yeux écarquillés semés de lueurs étincelantes, de fleurs d'étoiles, de frayeurs consenties à la vue d'un grand méchant loup amadoué par une grand-mère, un vieux berger et une fillette pleine d'attention pour les montagnes la nuit sous la lune. La compagnie THÉÂTRE TALABAR des artistes marionnettistes, Marie et Sandrine, cherchait « un port d'attache » pour leur grand navire, cette arche au ventre bourré de trésors. C'est ainsi qu'elles sont venues jeter l'ancre sur notre commune des possibles fin 2019. S'il n'y avait pas eu ce fichu COVID-19 pour interrompre un moment leurs activités, vous auriez déjà eu l'occasion de les apercevoir et de découvrir « Le beau pays de leur tête ». Enfin, il y a des temps de la vie qui transforment les mauvais moments en perles d'or. Rencontre déterminante. Accueillies en location dans l'ancienne mairie de Saint-Sébastien, mettant à profit, plutôt que de baisser les bras, ces longs instants que le COVID-19 a jeté sur nos existences, Sandrine et Marie ont poursuivi leurs activités. Et comme les rencontres insolites donnent parfois naissance à de ces feux d'artifices dont on n'imaginait pas la profonde clarté, de les voir travailler à leurs futurs spectacles, cela nous a donné l'occasion unique de découvrir leur art si subtil. Leurs réalisations incroyables à partir de bouts de rien – une branche de bois flotté, des tissus glanés çà et là, des plaques d'objets ressourcés - le tout souvent voué à la destruction pour être ré-utilisé à reconstruire des objets merveilleux. Au fil des mois, des idées ont germé dans la tête des deux artistes et de ceux qui ont pu approcher à l'occasion d'une rencontre fortuite. Avec les membres du Conseil municipal, nous nous sommes pris à rêver

avec elles. Pourquoi, plutôt que de les démonter, ne pas conserver ces admirables décors qui portent le nom de « castelets » - véritables merveilles en pièces uniques, de création, ces marionnettes si authentiques, et pour cause, pièces uniques également, nées de leur imagination pour leurs spectacles qu'elles créent et écrivent, uniques eux également, porteurs d'une poésie extraordinaire et d'une qualité artistique sans pareille ?

« Quel crève-cœur de voir rangées au rayon des matériaux recyclés ou vouées à la destruction ces pièces uniques et de si grandes qualités ! » avons-nous entendu de leurs bouches et avons-nous aussi pensé !

« Pourquoi, nous avec vous, vous avec nous, commune de Châtel, ne trouverions-nous pas le moyen de conserver, de protéger ces œuvres ? ». Nous avons proposé à Sandrine et Marie, au Conseil municipal, de porter un ambitieux projet auquel l'ensemble de la population sera convié par les activités qui seront induites pour le mener à bien - les enfants de notre commune, tous les enfants, les adultes. D'autres plus tard, des communes voisines, au travers d'accueils d'ateliers de création, d'écriture pourquoi pas, et bien d'autres choses animés par Sandrine et Marie en premier lieu, d'autres qui suivront avec ceux qui s'y intéressent sous une forme à déterminer par la suite, avec le concours des Directions Régionale et Départementale, la Communauté de Communes également - de donner naissance à Châtel-en-Trièves, au Village des Marionnettes.

Une première action engagée, qui a été validée par le Conseil municipal, permettra en cette fin d'année et dans les mois à venir, sous une forme adaptée aux obligations que nous impose la gestion des mesures de protection contre le Covid, de faire découvrir à tous, par une exposition des œuvres des deux artistes, et si possible, de représentation de leur dernier spectacle auprès des enfants et de la population de notre commune. Pour ensuite engager, dès que nous le pourrons, les actions propres à donner naissance à un projet enthousiasmant.

JEAN-PIERRE AGRESTI,
1^{er} ADJOINT



L'ÉTALON BASTIEN

letalonbastien@gmail.com - f L'Étalon Bastien

Avec les contraintes que nous avons eues cette année, nous oublierons que notre fête du cheval a dû être annulée, ainsi que beaucoup de randonnées, de stages et de compétitions. Ce qu'il faut retenir, ce sont les beaux moments que nous avons pu partager en petit groupe lors de la période de déconfinement : balades, travail monté et quelques belles rencontres. 80 chevaux ont pu être vus par notre dentiste. 2020 va se terminer, restons vigilants et faisons tout pour être en pleine forme car nous avons plein de beaux projets pour 2021.

CHRISTIAN JACQUET, PRÉSIDENT DE L'ÉTALON BASTIEN



LES CRUES TORRENTIELLES SUR LA COMMUNE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES

La protection contre les débordements des torrents, la loi du 27 janvier 2014 dite « loi GEMAPI » et ses conséquences sur les politiques de prévention des risques.

« Progressivement se répandit l'idée, notamment à partir du corps des Ponts et Chaussées, que le seul endiguement des torrents et rivières, tel qu'alors couramment pratiqué, était insuffisant pour assurer la protection des biens et des personnes... » En 1841 Surrel mena et publia la première des études, Etude sur les torrents des Hautes Alpes - 1841. Les inondations catastrophiques de 1840 dans le Midi, de 1841 dans le Gard, de 1842 dans toute la France et de 1846 dans la Loire amenèrent à étudier un projet de loi sur le reboisement des montagnes. Il fallut attendre de nouvelles catastrophes, notamment les grandes inondations du Rhône, de la Garonne en 1856 et 1859 pour que soit relancé la nécessité d'agir à une échelle opportune : la Nation.

Notre commune à cette époque, depuis 1793 constituée en commune unique (commune de Saint Sébastien et Cordéac que la séparation de 1865 rompra malheureusement), n'échappait pas à ces catastrophes qui chaque année apportaient leur contingent de dévastations et de malheurs aux populations. C'est durant la période 1848/1865 qu'en particulier le torrent de Chalanne aux Guions,

le torrent du Serre Izard à proximité du hameau du Macheny, sortaient régulièrement de leurs lits improbables, ravageant les berges, les cultures et des pans de village que des glissements de terrains monstrueux achevaient de dévaster. La destruction de l'église séculaire de Cordéac date de cette période. Par la suite, tout comme depuis des siècles, le Chalanne menace la route millénaire qui lie le Gapençais à Mens et au Diois. Cette antique voie, qui ne peut que passer là où elle se trouve encore, à se glisser entre des ravines infranchissables autrement, a sans doute contribué à la naissance des hameaux de la partie supérieure de Cordéac tel qu'on les connaît aujourd'hui, ces hameaux érigés sur le cône de déjection des graviers transportés par ce torrent imprévisible. À Saint-Sébastien, le torrent du Serre Izard, en 1911 puis 1921, sortait de son chenal naturel, entraînant sur sa folle fureur plus de 10 hectares de terres cultivées, la lave torrentielle poursuivant sa course dévastatrice jusqu'au milieu des terres à hauteur du hameau de Morgeat.

Du temps durant lequel l'Etat assumait ses responsabilités de préserver les populations et les biens communs.

Dès 1882, une œuvre considérable de protection des populations exposées aux ravages des torrents, des biens, des cultures et villages, des voies de communication entre chaque village de montagne et chefs-lieux, a été accomplie. L'Administration des Eaux et Forêts en a eu la charge. Pour en revenir aux torrents de notre commune, en particulier les deux évoqués précédemment, cela s'est traduit outre la confection de digues de protection, de seuils maçonnés, de reprofilage des lits et de « contraintes » diverses à hauteur des villages, par des interventions d'une ampleur considérable sur les grands « entonnoirs » naturels et les terrains situés à l'aplomb, hauts dans la montagne : confection de banquettes reboisées, plantations de la forêt qui



PÉRISCOLAIRE

Depuis la rentrée de septembre les enfants de l'école de Châtel-en-Trièves ont repris avec enthousiasme le chemin des ateliers du soir et des TAP proposés par le service animation de la mairie.

Dans le respect des gestes barrières, au programme des ateliers du soir cette année : le lundi « **Artistes en Herbe** », le mardi « **Les Petites Toques de Châtel** », le jeudi « **Les P'tits Philosophes** », le vendredi « **À toi de jouer** ».

Les débats philosophiques sont animés au travers de divers supports (affiches, dessins, phrases...) et sous différentes formes (débat mouvant, réflexion collective...). Ces derniers leur permettent de s'exprimer, se questionner et d'échanger sur des sujets variés, tels que la liberté, la fraternité, le bonheur, la violence, la force. L'atelier culinaire, lui, rencontre toujours autant de succès.

En ce qui concerne les TAP (Temps d'Activités Périscolaires), ils se déroulent le jeudi après-midi de 14h à 16h. Pour la première période les enfants participent à des ateliers radiophoniques en partenariat avec les associations Radio Dragon et L'Attrape Voix. Les enfants ont découvert les techniques de la radio et se sont déjà emparés des micros. Leurs dernières créations, le jingle de leur émission « **Radio Planète** » pour laquelle ils ont réalisé des cartes postales sonores. Ils ont choisi d'écrire à Enzo, un cousin imaginaire du Pôle Sud, et au Corona Virus. Ces dernières ont été diffusées sur les ondes de Radio Dragon et sont encore disponibles en podcast sur le site https://radiodragon.org/les-emissions_trashed/les-ateliers-radio/ Pour la suite, ils vont enregistrer des histoires agrémentées de bruitages.

À compter de la rentrée de janvier et jusqu'aux vacances d'avril, les TAP s'articuleront autour du jeu, en collaboration avec la ludothèque itinérante Jeux Rigole, qui anime déjà des événements les veilles de vacances scolaires.

LAURE GHERRABTI & CATHERINE ARNAUD
SERVICE ANIMATION



LA FÊTE DU 18 JUILLET À CHÂTEL

En cette année morose, après un printemps confiné, la Municipalité qui venait de prendre ses fonctions, a voulu mettre un peu de gaieté dans notre village en organisant une petite « fête ».



La cérémonie symbolique du dépôt de la Charte de la Commune Nouvelle dans le mur de la Mairie a permis aux Châtelois de se retrouver au domaine du Talon, en y ajoutant des moments musicaux et un feu d'artifice.

Vers 17h30, les Trompes du Dauphiné ont appelé avec force décibels les Châtelois à se rassembler sous le marronnier devant la Mairie, pour écouter la lecture de la Charte de notre Commune Nouvelle, en présence de Victor Vecchiato, Jean- Pierre Agresti et Fanny Lacroix. Entre 2 discours nous avons apprécié les sonneries de ce groupe atypique qui nous tournait le dos pour mieux nous faire profiter du son impressionnant de ses instruments.

Puis les jeunes de Trièves Street, une Junior association très sympathique, ont sorti les skate boards pour en faire profiter enfants et ados audacieux. Ils nous ont régalié les yeux par un spectacle de danse hip hop mais aussi contemporaine, qui nous a tous « scotchés » !

Les amoureux de verdure ont pu visiter le jardin partagé de Graines de Partage qui était splendide en ce mois de juillet. La Clique, fanfare de Mens, était là aussi, et elle a bien animé la place devant le café-épicerie, avant et après la pause-collation ! Quel plaisir de pouvoir bouger et danser, même sans contact, au son des saxos, clarinettes, trompettes, tubas, batterie, soubassophone... et j'en oublie !

Chacun a pu se restaurer grâce à Blandine et son « camion - pizza » très proche, ou aux produits de l'épicerie, et surtout se désaltérer grâce au bar O'Talon qui a super assuré !

Puis, la nuit est enfin tombée, et les habitants du village ont afflué vers une prairie à la sortie du hameau pour assister en toute sécurité au magnifique feu d'artifice : c'était comme un 14 juillet ! Mais le samedi 18 juillet, l'un des trop rares moments festifs de 2020...

DOMINIQUE VETIER
DÉLÉGUÉE À LA COMMISSION VIE CULTURELLE,
CITOYENNETÉ ET CADRE DE VIE



semble si naturelle aujourd'hui, qui est le fruit de décennies de plantations de centaines d'hectare, tant sur le Châtel que sur Bachilienne et au-delà sur les communes voisines. Ces actions étaient réalisées tant sur les propriétés de l'État, que sur les terrains communaux – du domaine de la propriété des communes ou du domaine de la propriété des particuliers pour ce qui concerne les torrents.

La loi instituant la Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations est venue modifier cette politique et les actions qui en découlaient, de façon qui semble inappropriée aux Collectivités, pour plusieurs raisons. Sans rentrer dans des explications qui nécessitent un très long exposé, plusieurs conséquences dont les effets néfastes se sont fait sentir immédiatement dès la mise en œuvre de la loi.

Le transfert de cette gestion s'est fait sans préparation préalable et sans moyens, en créant une compétence que doivent exercer les communes par le biais des EPCI. Pour ce qui nous concerne, comme la plupart des communes rurales de montagne, elle s'exerce au sein des Communautés de Communes et des syndicats créés pour mener ces actions. Les communes se sont retrouvées à devoir se doter de moyens financiers d'un volume considérables pour

des opérations d'entretien et d'investissements tout aussi considérables. Un seul ouvrage de protection, pour exemple, est pour les moyens budgétaires de ces communes, d'un montant si élevé (un barrage de protection nécessite des dizaines de milliers d'euros !) que plusieurs budgets annuels n'y suffiraient pas. Dans le contexte d'évolution climatique de surcroît, les dévastations causées par les torrents se sont accentuées.

Alors comment essayer de répondre aujourd'hui à ces défis de divers ordres ? C'est ce que nous essayerons d'exposer dans les mois à venir, et d'engager les actions nécessaires auprès des autorités de tutelle et sur le terrain. Avec Madame le Maire, avec Jean-Louis Serre, Maire délégué pour Cordéac, les membres du Conseil, avec le concours des habitants riverains du Chalanne et du torrent du Serre Izard, et vous-même concernés à un titre ou un autre, nous veillerons à ce que cette situation inédite ne soit pas génératrice de catastrophes humaines dont l'actualité récente dans les Alpes Maritimes nous a donné une bien triste illustration.

JEAN-PIERRE AGRESTI,
1^{er} ADJOINT

INAUGURATION DU RÉSERVOIR D'EAU

*alimentant le réseau d'eau
potable intercommunal à La Peyre*

Jean-Pierre Agresti nous a fait part dans l'écho du Châtel de décembre 2019 des travaux de remise à neuf du réseau d'eau intercommunal sur une longueur de conduites de 5 kms 200 qui se sont échelonnés sur 2 longues années avec en point d'aboutissement la construction d'un réservoir en capacité de faire face aux besoins actuels et futurs.

C'est cet ouvrage d'art, qui a été inauguré à La Peyre par notre Maire Fanny Lacroix, Présidente du Syndicat intercommunal des eaux Saint-Jean-d'Hérans / Saint-Sébastien aux côtés de Marie-Noël Battistel, députée, Bernard Pérazio, vice-président du Département chargé de la voirie, Fabien Mulyk, vice-président du Département, Éric Bernard, vice-président du Syndicat intercommunal, Jean-Marie Garat, maire de Saint-Jean-d'Hérans, Jean-Pierre Viallat, maire émérite, Hervé Labadie, maire délégué de Saint-Sébastien et Jean-Pierre Agresti, maire émérite de Châtel-en-Trièves ainsi que des élus des 2 communes et ceux qui ont participé à cette belle réalisation.



UN ÉTÉ DANS NOS ALPAGES

La saison d'alpage s'est achevée le dimanche 25 octobre.



Les moutons et leurs anges gardiens, les patous, ont regagné les prairies de nos vallées et les bergers sont rentrés dans leur demeure, après une saison assez mouvementée. Si à Bachilienne, du côté des 65 bovins, aucune perte n'est à déplorer, il n'en est pas de même pour les 1070 ovins montés. En effet, à partir d'août, le troupeau de moutons a dû faire face à plusieurs attaques de loup, si bien qu'en fin de saison, plus de 35 ovins manquaient à l'appel. Les indemnités ne seront, malheureusement, accordées que sur 4 brebis ainsi que me le précisent les éleveurs, les autres n'ayant pas été retrouvées en temps voulu afin d'être expertisées par les services de l'État. Cette situation est très éprouvante pour nos bergers qui terminent cette saison en grande détresse. Sandrine et Pascal, bergers expérimentés appréciant les grands espaces, ont l'impression que la montagne ne veut plus d'eux et n'ont plus le courage de remonter la saison prochaine ! L'arrivée de la neige en altitude le 25 septembre nous a contraint à descendre les bovins une semaine avant la date prévue. Les moutons sont également descendus quelques jours à Cordéac, puis remontés à la fonte de la neige, ce qui a causé un surcroît de travail aux éleveurs et aux bergers. Cette année, le groupement pastoral a installé 2 nouveaux abreuvoirs au col de la Brèche, ce qui a permis aux moutons de se désaltérer plus rapidement sans trop de bousculade. Cette opération d'un montant total de 6 934 euros a été subventionnée par le département à 75%. Des travaux de débroussaillage programmés sur Châtel n'ont pas encore pu être réalisés à ce jour.

JEAN-LOUIS SERRE
MAIRE DÉLÉGUÉ DE CORDÉAC

LA MARMOTTIÈRE



*La réhabilitation
de la Marmottière
est l'une des priorités
de notre mandat.*

En effet, cette structure est un élément-clé de la revitalisation de notre commune. L'état de la structure est plus que satisfaisant malgré les années d'inoccupation. Notre démarche va se dérouler en plusieurs phases. La première, à très court terme, est de remettre en fonctionnement le bâtiment principal pour pouvoir accueillir un groupe dès la fin du confinement. Nous allons lancer les travaux nécessaires à la remise aux normes de la cuisine professionnelle au rez-de-chaussée de ce bâtiment, afin d'y projeter nos ambitions autour de la restauration collective et du « bien manger ensemble ». La deuxième phase menée sur l'ensemble Marmottière, PRL (Parc Résidentiel de Loisirs) et Gîte d'alpage va

être déclinée en deux étapes. La première va consister à faire un audit par un cabinet recommandé et financé par le Département. À l'issue de cet audit, un plan de réalisation des recommandations retenues sera mis en place, l'objectif étant d'inscrire nos structures d'accueil dans la dynamique du tourisme des 10 prochaines années. Nous avons la possibilité de pouvoir compter sur des aides du Département, y compris sur la partie réalisation, ce qui devrait nous permettre de ne pas grever le budget de la commune.

CHRISTIAN JACQUET,
DÉLÉGUÉ À LA COMMISSION DÉVELOPPEMENT
TOURISTIQUE ET ÉCONOMIQUE

Depuis le 19 octobre 2020, Magalie Gonsolin a rejoint le service technique de la Commune.

Après plusieurs agents, d'abord Justine puis Paule, voilà maintenant que Magalie prend place au poste d'agent d'entretien et de transport. Elle a pour mission de s'occuper de tout l'entretien des bâtiments communaux du côté de Cordéac (école, cantine, mairie, salle socio-culturelle), du transport scolaire des enfants ainsi que des habitants de la Commune les samedis matin, et pour finir la gestion du Parc Résidentiel de Loisirs et le refuge de Bachilienne. Un poste qui demande une bonne gestion et un savoir-faire que Magalie maîtrise grâce à ses expériences passées, comme dernièrement à l'ADMR.

Nous lui souhaitons un beau et long parcours parmi nous et encore bienvenue dans l'équipe !



NOUVELLE RECRUE
à Châtel-en-Trièves